

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2010

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 avril 2010
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance reçue en avril 2010
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Comité de sélection : emplois estivaux
- 1.7 Inscription formation : Le point sur la révision de la LAU et La politique de gestion contractuelle

2. Trésorerie

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois d'avril 2010
- 2.2 Engagement de crédits mai 2010

3. Sécurité publique

- 3.1 Embauche pompier volontaire M. Éric Marcotte
- 3.2 Demande de remboursement appel premiers répondants Sainte- Thècle

4. Transport et hygiène du milieu

- 4.1 Adjudication de contrat achat chargeuse-rétrocaveuse
- 4.2 Adjudication de contrat asphaltage de 520 m chemin du Lac Huron
- 4.3 Demande d'aide au déneigement propriétaires chemin du lac Brulé
- 4.4 Ministère des Transports : Contrat n° 850777768 pour l'exécution de travaux
- 4.5 Demande d'aide au déneigement propriétaires rue Tessier
- 4.6 Demande Analyse d'eau
- 4.7 Adoption rapport de l'utilisation des compensations du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2009

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Autoriser le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2010-2011
- 5.2 Demande Coop L'As des Services
- 5.3 Demande modification de zonage
- 5.4 Lac-aux-Sables route des lumières : Achat Luminaire Leblanc

6. Loisirs et culture

- 6.1 Adoption politique gestion de la rampe de mise à l'eau du parc de la Pointe du Vieux Moulin
- 6.2 Autorisation feux d'artifice fête de la Saint-Jean Baptiste
- 6.3 Demande utilisation des terrains municipaux Fête Estivale Inc.

6.4 Aide financière Club de Golf le Saint-Rémi

7. Autres sujets

7.1 Demande d'aide financière

7.1.1. Demande d'aide financière élèves de 6^e année école le Sablon d'Or

7.1.2. Demande d'aide financière Fête Estivale inc.

7.1.3. - Fondation québécoise du cancer

7.2 Varia

7.2.1 Remerciement MTQ

7.2.2. Avis d'une séance extraordinaire 10 mai 2010

7.3 Période de questions – Parole à l'assemblée

7.4 Levée de l'assemblée

Séance ordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 19 heures 30 minutes, le 3^e jour du mois de mai deux mille dix (3 mai 2010) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire

Marius St-Amant, conseiller

Daniel Roy, conseiller

Lise Méthot, conseillère

Ghislain Trépanier, conseiller

Réjean Gauthier, conseiller

Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

M. Hamelin souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2010-05-152

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 3 mai 2010 en ajoutant les points suivants et en laissant le point **VARIA** ouvert.

7.2.3 Demande de subvention projet d'aménagement durable de la plage du Lac-aux-Sables et du quai municipal

7.2.4 Heures d'ouverture Éco-Centre

7.2.5 Ajout ligne jaune chemin Sainte-Marie

7.2.6 Période ouverture et de fermeture rue Sainte-Marie période estivale

7.2.7 Annonces permettant de localiser les campings

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 06 avril 2010

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 avril 2010 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2010-05-153

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.4 Dépôt du bordereau de correspondance reçue en avril 2010

CONSIDÉRANT le dépôt du bordereau de correspondance du mois d'avril 2010 préparé par Mme Madeleine Hébert faisant état de la correspondance du mois ;

2010-05-154

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de mars 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.5 Première période de question – Parole à l'assemblée

Début : 19H40

Fin : 19H49

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.6 Comité de sélection : emplois estivaux

CONSIDÉRANT la fin des appels de candidature pour divers postes;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection doit être créé pour le processus de sélection;

2010-05-155

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Daniel Roy et résolu de nommer Valérie Cloutier, Yvan Hamelin et Renald Vallée membres du comité de sélection pour les postes de journaliers et opérateur de machinerie. Ghislain Trépanier et Daniel Roy s'ajouteront pour l'évaluation technique de l'opérateur de machinerie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.7 Inscription formation : Le point sur la révision de la LAU et La politique de gestion contractuelle

2010-05-156

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Marius St-Amant et résolu d'autoriser l'inscription de la directrice générale et secrétaire-trésorière à la formation « Le point sur la révision de la LAU et La

politique de gestion contractuelle » donné par la COMAQ vendredi le 7 mai 2010 à Trois-Rivières. La municipalité assumera les frais d'inscription de 50\$ + taxes et les frais de transport.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

2. TRÉSORERIE

2.1 Bordereau des dépenses du mois d'avril 2010

2010-05-157

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 30 avril 2010 au montant de 86 224.46 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses au montant de 119 321.79 \$

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 avril 2010.

Valérie Cloutier Adm.A.
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

2.2 Engagement de crédits – mai 2010

2010-05-158

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Lise Méthot et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

1. Transport

Description	Montant	Budget
Asphaltage	11 500 \$	Budget immos. Transport asphaltage divers chemins
Gravier chemin Sainte-Marie	10 000 \$	Budget fonct. Transport matériel voirie
Lettrage camion	225 \$	Budget fonc. Transport sous- traitance camion d'utilité publique
Achat 2 pneus d'été camion Ford F-150 2004	489 \$	Budget fonct. Transport pièces et accessoires

2. Hygiène du milieu

Description	Montant	Budget
Toiture Éco-Centre	800 \$	Budget immos. Aménagement : Éco-Centre

Signalisation Éco-Centre	460 \$	Budget immos. Aménagement : Éco-Centre
Location et cueillette aux 2 semaines de 2 conteneurs 10 verges et 1 conteneurs de 8 verges pour le recyclage	2 070 \$	Budget fonctionnement : Matières résiduelles location

3. Loisirs et culture

Description	Montant	Budget
Terrain de volley-ball	2 000 \$	Budget immos. Loisirs : Jeux terrains des loisirs
Aménagement salles d'eau : sous-sol salle communautaire Lac-aux-Sables	1 400 \$	Budget immos Loisirs : salle d'eau + surplus affecté 300 \$

4. Environnement

Description	Montant	Budget
Achat d'arbustes	235 \$	Budget environ nement

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 Embauche pompier volontaire M. Éric Marcotte

CONSIDÉRANT la résolution 2010-04-106 de la municipalité de Sainte-Thècle permettant au pompier Éric Marcotte d'utiliser son équipement individuel de pompier;

CONSIDÉRANT que M. Marcotte demeure aux limites de Lac-aux-Sables et de Sainte-Thècle;

2010-05-159

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot, et résolu :

- que le conseil autorise l'engagement de Éric Marcotte comme pompier volontaire pour le service incendie de Lac-aux-Sables;
- que la municipalité remplacera ou réparera, s'il y a lieu, l'équipement de M. Marcotte advenant un dommage durant une intervention sur le territoire de Lac-aux-Sables, en autant que le bris est rapporté avant de quitter les lieux de l'intervention;
- que le pompier volontaire Éric Marcotte donnera priorité au service incendie de Sainte-Thècle advenant une intervention dans les 2 municipalités.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

3.2 Demande de remboursement appel premiers répondants Sainte- Thècle

CONSIDÉRANT la facture #22 de la municipalité de Sainte-Thècle concernant une demande d'intervention pour les premiers répondants;

CONSIDÉRANT que l'appel a été effectué par la Sureté du Québec;

2010-05-160

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard et résolu que le Conseil rembourse la Municipalité de Sainte-Thècle selon le protocole d'intervention applicable sur le territoire de Lac-aux-Sables soit 2 répondants par intervention soit un montant de 68\$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseiller

4. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

4.1 Adjudication de contrat achat chargeuse-rétrocaveuse

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour une chargeuse-rétrocaveuse relatif à la résolution 2010-04-128;

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 29 avril 2010 soit ;

Nom	Rétrocaveuse seulement	Rétrocaveuse, godets et taxes
Équipements Comeau inc. / Bock Inc.	94 888 \$	114 246.43 \$
Équipements Sigma Inc	84 000 \$	99 273.56 \$
Groupe Lafrenière tracteurs	Pas soumissionné	Pas soumissionné
Hewitt	Pas soumissionné	Pas soumissionné
Trudel et Piché inc	Pas soumissionné	Pas soumissionné

CONSIDÉRANT que les conseillers ont pris connaissance des propositions ;

CONSIDÉRANT que le conseil privilégie les emprunts comportant le plus faible taux d'intérêt ;

2010-05-161

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Marius St-Amant et résolu d'accorder le contrat de fourniture d'une chargeuse-rétrocaveuse ainsi que 2 godets à Équipements Sigma Inc tel que leur soumission pour un montant de 99 273,56\$ taxes incluses. Le conseil autorise le maire et la directrice-générale et secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaire pour et au nom de la municipalité.

Le paiement de cet engagement sera effectué en affectant le fonds de roulement d'un montant de 49 076.18 \$. Le terme de remboursement de cet emprunt est de 5 ans. Le conseil doit prévoir

à chaque année, à même son fonds général, une somme suffisante pour rembourser l'emprunt au fonds de roulement. L'excédent du montant de l'achat sera payé par la réserve investissement pour un montant de 43 788.97 \$ et par une affectation au surplus accumulé de 6 408.41 \$

M. Réjean Gauthier s'enregistre contre

ADOPTÉE à la majorité des conseillers

4.2 Adjudication de contrat asphaltage de 520 mètres - chemin du Lac-Huron

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 29 avril 2010 soit ;

Nom	Prix avec taxes
Asphalte St-Ubalde inc.	Pas soumissionné
Continental div. De construction DJL. inc	70 659.75 \$
Construction et pavage Portneuf	56 832.56 \$
Lebel Asphalte inc.	72 014.25 \$

2010-05-162

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Lise Méthot et résolu d'accorder le contrat d'asphaltage sur 520 mètres sur le chemin du Lac-Huron tel que leur soumission pour un montant de 56 832.56\$. Le conseil autorise le maire et la directrice-générale et secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaire pour et au nom de la municipalité.

M. Ghislain Trépanier s'abstient de voter sur cette résolution

ADOPTÉE à la majorité des conseillers

4.3 Demande d'aide au déneigement propriétaires chemin du Lac Brulé

CONSIDÉRANT les précisions apportées par les demandeurs concernant l'immatriculation de leur équipement de déneigement;

2010-05-163

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu d'accepter la demande de remboursement de 560 \$ pour une partie du chemin privé du Lac-Brulé de 1 km selon la politique d'aide au déneigement des chemins privés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.4 Ministère des Transports : Contrat n° 850777768 pour l'exécution de travaux route 363

CONSIDÉRANT l'offre no. 850777768 du Ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux relatif au remplacement d'un ponceau sous la route 363;

2010-05-164

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'autorise le maire et/ou la directrice-générale et secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaire pour et au nom de la municipalité concernant l'offre du MTQ no. 850777768 pour le remplacement d'un ponceau sous la route 363 au montant de 108 993,00\$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.5 Demande d'aide au déneigement propriétaires rue Tessier

CONSIDÉRANT la demande déposée par les propriétaires de la rue Tessier est conforme à la politique d'aide au déneigement des chemins privés ;

2010-05-165

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Lise Méthot et résolu d'accepter la demande de remboursement déposée par Chantal Cossette, Jacques Gingras et Marielle Tessier pour un montant de 558.73 \$ pour une distance de 1 km sur la rue Tessier selon la politique d'aide au déneigement des chemins privés et les pièces justificatives déposées.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.6 Analyse d'eau lac Veillette, A.P.L.V.

CONSIDÉRANT que l'association des propriétaires du lac Veillette sont inscrits au programme Réseau de suivi volontaires des lacs (RSV) du MDDEP;

CONSIDÉRANT que le lac Veillette fait partie du bassin versant du lac aux Sables, source d'eau potable de la municipalité;

2020-05-166

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil autorise le versement de l'aide financière de 330 \$ dans le cadre du Réseau de suivi volontaire des lacs sous présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.7 Adoption rapport de l'utilisation des compensations du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2009

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 89 343\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A et l'annexe B identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées pour un montant de 245 391.47\$;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes un rapport du vérificateur;

2010-05-167

Pour ces motifs, sur une proposition de Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier, il est résolu d'adopter que la municipalité de Lac-aux-Sables informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

5.1 Autoriser le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2010-2011

2010-05-168

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu que le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière ou son adjointe à déposer pour et au nom de la municipalité une demande de subvention dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2010-2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5.2 Demande Coop L'As des Services

CONSIDÉRANT la demande du comité de mise en valeur et de développement économique local pour la COOP L'As des services;

2010-05-169

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Réjean Gauthier et résolu :

- de mettre à la disposition de la Coop l'As des services un local ainsi qu'une ligne téléphonique au sous-sol de la salle municipale;
- de financer les contributions de l'employeur pour l'engagement du responsable de la Coop;
- d'octroyer des contrats à la Coop selon les besoins de la municipalité sans aller à l'encontre de la convention collective des employés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5.3 Avis de motion - Demande modification de zonage

2010-05-170

Ghislain Trépanier donne avis de motion que le Conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu à une séance subséquente, un règlement modifiant le règlement de zonage 90-199 afin de permettre l'implantation d'ateliers artisanaux pour entre autres la fabrication de la glace dans la zone entre l'école le Sablon d'Or et la rue Lavallée

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5.4 Lac-aux-Sables route des lumières : Achat Luminaire Leblanc

CONSIDÉRANT l'offre déposée par Leblanc Illumination pour la fourniture et l'installation d'éclairage décoratif;

2010-05-171

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Marius St-Amant et résolu d'accepter l'offre de Leblanc Illumination pour participer à la route des lumières pour la fourniture et l'installation d'éclairage décoratif pour un montant de 5000 \$ en 2010, 10 000 \$ en 2011 et 5 000 \$ en 2012.

Daniel Roy s'enregistre contre cette résolution

ADOPTÉE à la majorité des conseillers

6. LOISIRS ET CULTURE

6.1 Adoption politique gestion de la rampe de mise à l'eau du parc de la Pointe du Vieux Moulin

2010-05-172

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu d'adopter la politique applicable à la gestion de la rampe de mise à l'eau du parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin modifiée et datée du 3 mai 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

6.2 Autorisation feux d'artifice fête de la Saint-Jean Baptiste

CONSIDÉRANT la demande du comité des Loisirs de Lac-aux-Sables Inc pour les festivités de la fête nationale le 23 juin au parc Louis-Philippe-Fugère

2010-05-173

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil autorise le Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables Inc à tenir un feu d'artifice sur le site du Parc Louis-Philippe-Fugère le 23 juin 2010. Le service incendie de Lac-aux-Sables devra être sur place lors de l'évènement, l'autorisation est sous réserve de l'approbation de l'assureur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

6.3 Demande utilisation des terrains municipaux Fête Estivale Inc.

CONSIDÉRANT la demande du comité organisateur 2010 de la Fête Estivale;

2010-05-174

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que le conseil, conditionnellement à l'obtention de la police d'assurance complète par le comité de la fête estivale :

- **autorise** l'utilisation du Parc Louis-Philippe-Fugère et du Parc de-la-Pointe-du-Vieux-Moulin pour le déroulement des activités de la fête estivale les 20, 21 et 22 août 2010 pour la tenue des activités et pour y vendre des boissons alcoolisées;
- **autorise** le stationnement sur un coté dans le quadrilatère former par les rues Cloutier, Sainte-Marie, Principale et le chemin Sainte-Marie;
- **autorise** la fermeture de la rue Principale entre la rue de la Montagne et la Pointe-du-Vieux-Moulin pour la tenue d'une course de lit durant 30 minutes approximativement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

6.4 Aide financière Club de Golf le Saint-Rémi

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière par le Club de golf Le Saint-Rémi ;

CONSIDÉRANT le budget annuel 2010 de la municipalité qui a été adopté le 25 janvier 2010 ;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée au CLD Mékinac, à la MRC de Mékinac et à la Corporation de développement durable de Mékinac ;

CONSIDÉRANT l'offre conjointe faites par les trois (3) corporations ci-haut mentionnées ;

CONSIDÉRANT les offres faites par l'entremise du maire M. Yvan Hamelin au conseil et à la direction générale du Club de Golf le Saint-Rémi ;

2010-05-175

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Marius St-Amant et résolu de contribuer à la demande d'aide financière du Club de golf Le St-Rémi pour un montant de 2 000 \$, soit par l'achat d'une passe corporative et d'octroyer un 3000 \$ pris à même le surplus accumulé. Par cette résolution, la municipalité désire inciter la Club de golf Le Saint-Rémi à organiser des activités pour rentabiliser leur salle et offrir des services à la population de la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

7. AUTRES SUJETS

7.1 Demande d'aide financière

7.1.1 Demande d'aide financière élèves de 6^e année école le Sablon d'Or

2010-05-176

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Réjean Gauthier et résolu d'accorder une aide financière de 170 \$ à la classe de 6^e année de l'école le Sablon d'Or pour leur activité de fin d'année 2009-2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

7.1.2 Fête estivale Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue du comité de la fête estivale ;

2010-05-177

Il est proposé par Aline Ménard appuyé par Daniel Roy et résolu de contribuer à la demande d'aide financière pour un montant maximal de 1 000\$ équivalent à une partie de la location du chapiteau pour la fête estivale du 20 au 22 août 2010 sous présentation de factures justificatives.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.1.3 Fondation québécoise du cancer

2010-05-178

Il est proposé par Lise Méthot appuyé par Réjean Gauthier et résolu que le conseil verse une somme de 100\$ à la demande d'aide financière de la Fondation québécoise du cancer.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.2.Varia

7.2.1 Remerciement MTO

2010-05-179

Il est proposé par Daniel Roy appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de faire parvenir une lettre de remerciement au ministère des Transports du Québec pour la pose de glissières de sécurité sur la route 363.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

7.2.2 Avis d'une séance extraordinaire 10 mai 2010

2010-05-180

Yvan Hamelin, maire donne avis aux membres du conseil et à l'assistance qu'une séance extraordinaire du conseil aura lieu le 10 mai 2010 à 19:30 à la salle municipale de Lac-aux-Sables.

7.2.3 Demande de subvention projet d'aménagement durable de la plage du Lac-aux-Sables et du quai municipal.

CONSIDÉRANT QUE la plage du Lac-aux-Sables est connue et reconnue à l'échelle régionale ;

CONSIDÉRANT QU'elle constitue un des principaux éléments moteurs du développement économique et touristique de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut aménager des installations respectant les principes de la politique provinciale de protection des rives, du littoral et des plaines inondables ainsi que la réglementation municipale ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire mettre en place des installations respectant les principes de développement durable et qui deviendront un modèle pour les autres municipalités avoisinantes et leurs citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité base son projet sur une étude de planification réalisée en avril 2010 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mobiliser les ressources nécessaires à ce projet ainsi que les partenaires financiers afin d'assurer le succès d'une telle opération ;

2010-05-181

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que

- la municipalité affecte un budget de 10 000 \$ pour la réalisation d'une première phase du projet ci-haut décrit ;
- et étant donné que ce projet est un projet collectif ayant des retombées sur plusieurs années, que le conseil dépose des demandes de subvention dans le cadre des fonds ou auprès de partenaires suivants :
 - le Pacte rural régional
 - le fonds Économunicipalité IGA
 - la Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de Portneuf
 - le député provincial et le député fédéral.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

7.2.4 Heures d'ouverture Éco-Centre

Monsieur le maire répond à une question de l'assistance. L'Éco-Centre sera ouvert à compter du samedi 8 mai de 8h à 12h jusqu'à la saison hivernale.

7.2.5 Ajout ligne jaune chemin Sainte-Marie

Monsieur Sylvain Robert demande au conseil que la ligne centrale de la courbe de la rue Cloutier jusqu'à l'entrée du camping de la Petite Rivière soit repeinte pour la sécurité des utilisateurs. Monsieur le maire répond que la municipalité étudiera la possibilité et le coût de cette demande.

7.2.6 Période ouverture et de fermeture rue Sainte-Marie période estivale

Suite à une question du public, monsieur le maire répond que la rue Sainte-Marie a été fermée plus tôt à la circulation les fins de semaine étant donné la fonte hâtive des glaces.

7.2.7 Annonces permettant de localiser les campings

Les propriétaires des campings demandent au conseil de voir à régler la problématique de localisation des campings en particulier le vendredi soir. Le maire répond que ce point sera traité à la séance du 10 mai prochain.

7.3 Période de questions – Parole à l'assemblée

Début : 20 H 35
Fin : 20 H 54

7.4 Levée de l'assemblée

2010-05-182

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Lise Méthot et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 H 55.

M. Yvan Hamelin,
Maire

Valérie Cloutier Adm.A.
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière